

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
VILLE DE BRIGNAIS



Plan Local d'Urbanisme Les Annexes



ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE CELINE GRIEU

LATITUDE URBANISME - ENVIRONNEMENT - PAYSAGE

VIVACE PAYSAGISTE DPLG

SIGMA AVOCATS

Pièce n°	Projet arrêté	Enquête publique	Approbation
07	11 juillet 2019	4 novembre - 5 décembre 2019	13 février 2020

La gestion des déchets

Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) Sud Rhône a été créé en 1987. Le territoire syndical du SITOM Sud Rhône compte 28 communes du sud-est et sud-ouest lyonnais réparties en trois communautés de communes : Vallée du Garon (CCVG), Pays de l'Ozon (CCPO) et Pays Mornantais (COPAMO).

Le SITOM possède les compétences suivantes :

- La collecte, le transfert, le transport et le traitement des déchets recyclables et non recyclables ;
- L'organisation de l'exploitation des déchèteries par concession à des prestataires ;

Le SITOM assure la valorisation de 87,35 % des déchets produits par les ménages. Cette valorisation peut prendre plusieurs formes :

- Valorisation matière : apports en déchèteries et collectes sélectives ;
- Valorisation énergétique : issue de l'incinération et affectée au chauffage d'environ 800 logements ;
- Compostage : individuel, collectif (en pied d'immeuble) et industriel.

Les déchets qui ne peuvent être valorisés sont dirigés vers un centre d'enfouissement technique.

Sur la commune, les bacs gris sont collectés 2 fois par semaine (mardi et vendredi). A l'échelle du syndicat, 182,26kg sont collectés par habitant en 2018 (contre 232 kg/hab en Rhône-Alpes). Les bacs jaunes sont collectés 1 fois tous les 15 jours (le mercredi des semaines paires).

L'évolution des charges collectées est présentée dans le tableau ci-dessous :

Collecte	2016		2017		2018		% de répartition	Evolution kg/hab 2016-2018
<i>Population de référence</i>	84 028		85 274		85 160		x	x
<i>Ordures ménagères résiduelles</i>	15 474,00	184,15	15 496,25	181,72	15 521,42	182,26	36%	-1,03%
<i>Sélective</i>	4 493,00	53,47	4 412,16	51,74	4 482,33	52,63	10%	-1,56%
<i>Verre</i>	2 800,00	33,32	2 994,80	35,12	3 126,14	36,71	7%	10,16%
<i>Déchetteries</i>	19 673,70	234,13	20 150,28	236,30	20 283,69	238,18	47%	1,73%
Total	42 440,70	505,08	43 053,49	504,88	43 413,58	509,79	100,00%	0,93%

- **Les points d'apport volontaires**

Il existe sur la commune :

- 24 points d'apports volontaires verre, journaux, magazines ;
- 2 points d'apports volontaires journaux magazines ;
- 7 points d'apport volontaire de textiles.

- **Les déchetteries**

Le territoire du syndicat compte 8 déchetteries. 20 284 tonnes ont été déposées en 2018 (apport relativement stable au cours du temps de 236kg/habitant en moyenne). Les matériaux issus des déchetteries sont triés, valorisés, enfouis, incinérés et revendus à des recycleurs.

Une déchetterie est située sur la commune de Brignais, rue des Ronzières.